



Paris, le 15 septembre 2017

Communiqué de presse

Agnès Buzyn annonce la diversification de l'offre de médicaments pour les patients atteints de troubles thyroïdiens

Conformément aux engagements pris par Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, lors de sa rencontre avec les associations de patients le 8 septembre, de nouvelles spécialités de levothyroxine arriveront d'ici 4 semaines sur le marché français. Cela permet de répondre aux besoins des patients présentant des effets indésirables persistants en lien avec la nouvelle formulation du Levothyrox.

En outre, d'ici 15 jours, des stocks européens de l'ancienne formulation du laboratoire MERCK seront mis à disposition **sur prescription médicale** pour les patients présentant des effets indésirables persistants. A terme, cette formulation du Levothyrox ne sera plus disponible et cette solution est donc **temporaire**.

La ministre tient à rappeler la qualité de la nouvelle formule de Levothyrox qui convient à la très grande majorité des patients. Ceux-ci doivent impérativement poursuivre leur traitement avec ce médicament. La ministre précise qu'il ne faut en aucun cas changer son traitement par soi-même, les patients devant absolument se rapprocher de leur médecin pour toute adaptation.

La ministre a demandé à l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM) de recevoir les associations de patients et les professionnels de santé et de mettre à leur disposition les informations suivantes :

- Les études de bioéquivalence
- Le rapport de l'ANSM sur ces études de bioéquivalence
- L'abstract d'une publication scientifique du CRMO qui traite des deux études de bioéquivalence
- Les analyses confirmant la qualité de la nouvelle formulation de Levothyrox
- Les données disponibles sur les excipients ainsi qu'une liste présentant leur large utilisation dans des médicaments courants

Elles sont mises en ligne sur son site <http://ansm.sante.fr/>.

Enfin, la ministre lancera prochainement une mission sur les moyens d'une meilleure information des patients et des professionnels de santé sur les médicaments.

Contact presse : Cabinet d'Agnès Buzyn : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr –
01 40 56 60 60